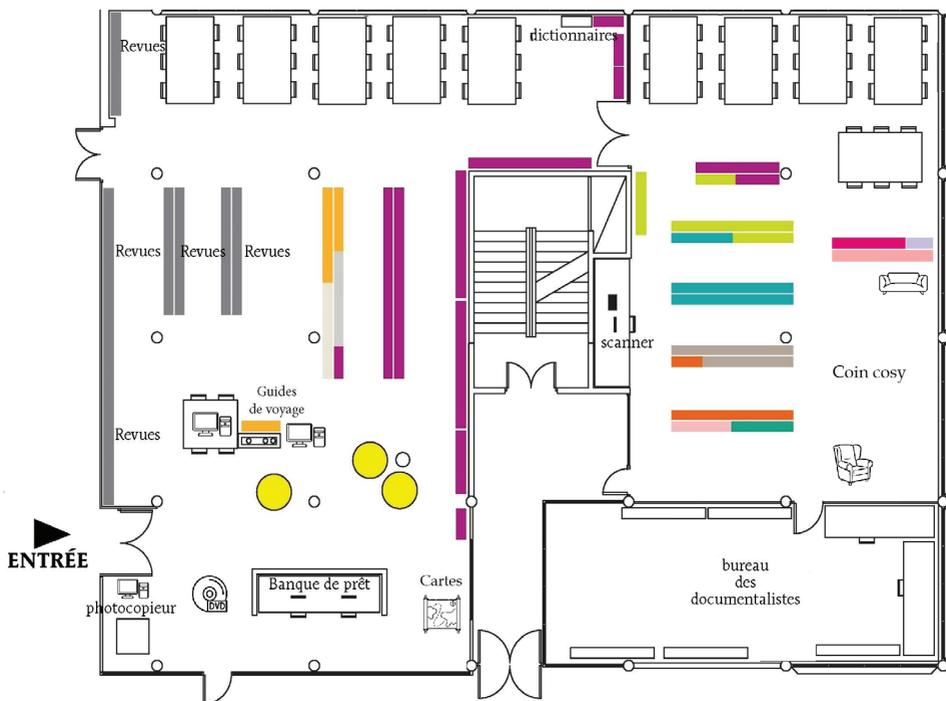

GUIDE DU LECTEUR BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSAPL

Plan de la bibliothèque



- | | | | | | |
|---|--|---|-------|---|--|
|  | Nouveautés |  | Revue |  | 62/69 Art de l'ingénieur / Construction |
|  | FR Fonds Régional | | |  | 5 Sciences |
|  | 9 Histoire - Monographies locales et régionales | | |  | 3 Sciences sociales |
|  | 74 à 792 Arts appliqués - Photographie | | |  | 1 Philosophie / Psychologie |
|  | 72 à 728 Architecture | | |  | JP Fonds Jeune Public |
|  | 712 Paysage | | |  | BD Bandes dessinées / Romans graphiques |
|  | 71/711 Aménagement du territoire / Urbanisme | | | | |
|  | 7 Art(s) | | | | |

Les collections

Les collections regroupent des documents sur :

- l'architecture et le paysage,
- la théorie, la conception et l'histoire de l'architecture, les typologies de bâtiments...
- l'urbanisme, la construction, le design, les arts, les sciences humaines (philosophie, sociologie...)
- les architectes et les paysagistes marquants

En libre accès : ouvrages - revues - DVD - cartes

Sur demande (magasin) :

- diplômés d'étudiants (PFE, TPFE, MES)
- fonds plus anciens (ouvrages et revues)

Emprunter

Vous êtes inscrit à l'ENSAPL, vous pouvez emprunter ! Votre carte étudiant est aussi votre carte de lecteur.

Combien de documents et pour quelle durée ?

Autant de documents que vous voulez pour 3 semaines, renouvelable une fois. Les revues ne sont pas empruntables mais un photocopieur/scanner est à votre disposition (en respectant le droit de copie). Certains ouvrages sont exclus du prêt (étiquette rouge).

Et si le document que je veux n'est pas disponible ?

S'il est emprunté → je peux le réserver sur place ou en ligne.

La bibliothèque ne possède pas le document → je peux faire une demande de prêt entre bibliothèques (PEB).

J'ai perdu ma carte ? J'ai égaré un document ?

Je le signale aux bibliothécaires. Le prêt engage ma responsabilité.

Je n'ai plus besoin de mes documents.

Je les rends à la banque de prêt ou dans la boîte de retour à l'extérieur de la bibliothèque.

Et si je veux garder les documents plus longtemps ?

Je peux prolonger mes prêts 3 semaines de plus sur place à la banque de prêt ou en ligne via mon compte lecteur. Attention ! Si je suis en retard ou si le document est réservé, le renouvellement est impossible.

J'ai des documents en retard

1 jour de retard = 1 jour de pénalité.

Je ne peux plus emprunter pendant toute la durée de la pénalité.

Un renseignement personnalisé

**Je cherche une référence pour mon mémoire ? Comment puis-je réserver un ouvrage ?
Je ne trouve pas un document ?**

Les moniteurs-étudiants et les bibliothécaires présents à la banque de prêt sont là pour répondre à toutes mes questions et m'accompagner dans mes recherches.

N'hésitez pas à les solliciter, ils sont là pour ça !

Trouver un document

J'arrive à la bibliothèque

- je cherche en rayon
- je consulte le catalogue en ligne Archirès
- je demande de l'aide aux moniteurs-étudiants et bibliothécaires présents à la banque de prêt.

Si le document est à la bibliothèque

- je vérifie qu'il est disponible : s'il est en salle, je vais me servir. S'il est en magasin, je fais une demande via le formulaire à la banque de prêt.

- le document est déjà emprunté : je peux faire une réservation sur place ou en ligne (via mon compte lecteur sur Archirès). Je reçois un mail m'informant de la disponibilité du document à la banque de prêt. Je suis prioritaire pendant 8 jours pour l'emprunter.

Si le document n'est pas à la bibliothèque

- Il est peut-être disponible dans d'autres bibliothèques du réseau Archirès. Il est possible de faire venir le document gratuitement via le PEB (prêt entre bibliothèques).
- Je peux également faire une suggestion d'achat dans le cahier prévu à cet effet à la banque de prêt.

Se connecter

Accès wifi

Le wifi est accessible à la bibliothèque : les informations de connexion sont disponibles à la banque de prêt.

Les horaires

lundi – mardi – jeudi – vendredi : 10h – 18h

mercredi : 14h – 18h

**horaires réduits et/ou fermeture pendant les vacances scolaires :
voir affichage et site Internet**

L'équipe

Valérie HUGOT-HUCHETTE - Responsable

Nadia CAMIER - Secrétaire de documentation

Camille GOI - Bibliothécaire - Documentaliste

Kevin LE BELLEC - Bibliothécaire - Documentaliste

Les moniteurs-étudiants

Une question ?

Ecrivez-nous : bibliotheque@lille.archi.fr

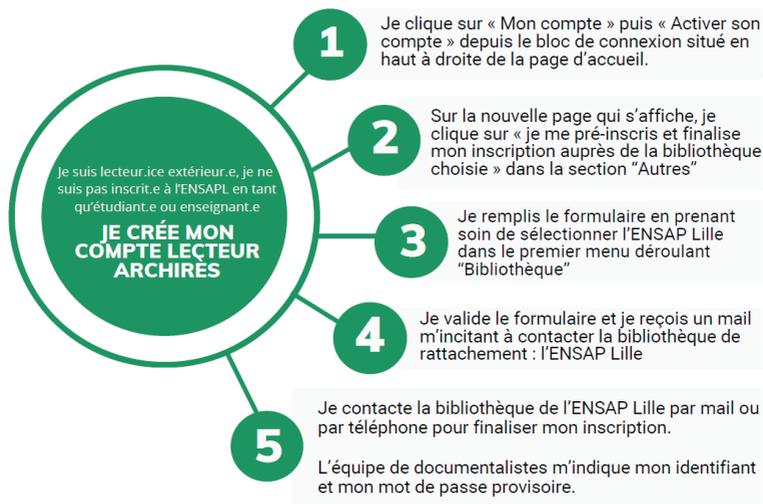
Activez votre compte lecteur sur le portail Archirès : <https://www.archires.archi.fr/fr>

Pour bénéficier de toutes les fonctionnalités du portail ArchiRès, notamment consulter les ressources numériques, il est nécessaire d'activer son compte lecteur avant toute démarche.



Uniquement pour les lecteurs extérieurs à l'ENSAPL :

Pour pouvoir emprunter des documents à la bibliothèque de l'ENSAP Lille et consulter des documents en ligne, je crée mon compte lecteur sur la page d'accueil ArchiRès :
<https://www.archires.archi.fr/ensap-lille>



Rejoignez-nous sur Instagram !



Retrouvez régulièrement les nouveautés de la bibliothèque au sein des carnets dédiés

Bibliothèque de l'ENSAPL - Carnets des nouveautés

par ENSAP LILLE

Publications Partager Intégrer



BIBLIOTHÈQUE ENSAPL - CARNET DES NOUVEAU...

Il y a 4 mois



BIBLIOTHÈQUE ENSAPL - CARNET DES NOUVEAU...

Il y a 9 mois



BIBLIOTHÈQUE ENSAPL - CARNET DES NOUVEAU...

Il y a un an



BIBLIOTHÈQUE ENSAPL - CARNET BONUS

Il y a un an



BIBLIOTHÈQUE ENSAPL - CARNET DES NOUVEAU...



BIBLIOTHÈQUE ENSAPL - CARNET DES NOUVEAU...



BIBLIOTHÈQUE ENSAPL - CARNET DES NOUVEAU...



BIBLIOTHÈQUE ENSAPL - CARNET DES NOUVEAU...



72 Monografías de Arquitectura de C.F.E.

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

